Énergie, pour qui et pour quoi?

Publication du Comité pour les droits humains en Amérique latine
Mars 2017

ÉQUIPE DE COORDINATION DU PROJET *ÉNERGIE, POUR QUI ET POUR QUOI?*
Aida Mas et Julien Boumard-Coallier, chargé-e-s de projet, Nadja Palomo et Marie-Ève Marleau, coordonnatrices du CDHAL; Anahi Kerbaol, Karl Abraham, Susana Vega, Hernán Noriega, stagiaires

COLLABORATEURS.TRICES
Roselyne Gagnon, Priscylla Joca, Yussef Kahwage, Éva Mascolo-Fortin, Anouk Nadeau-Farley, Anne-Lise Pierre, Diana Potes

ILLUSTRATIONS
Chloé Germain-Thérien, Nicolas Lachapelle, Martin Patenaude-Monette et François Samson Dunlop

COUVERTURES
Denis Ninine

CONCEPTION GRAPHIQUE
Roselyne Gagnon

TRADUCTIONS
Carla Christina Ayala, Alessandra Devulsky, Alexandra Ferland, Margaret Heap, Priscylla Joca, Yussef Kahwage, Paulina Leyva, Éva Mascolo-Fortin, Alexandra Parada, Diana Potes, Adriana Pozos, Sofia Ramos Diaz

PARTENAIRES DU QUÉBEC
Développement et Paix; Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement et à l'écocitoyenneté de l'UQAM; Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE); Amis de la Terre - Québec, SOS Territoire du GRIP-UQAM, Justice climatique Montréal

Imprimé par Katasoho

Ce projet est rendu possible grâce à l'appui financier du ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) par l'entremise du Fonds d'éducation et d'engagement du public en solidarité internationale (FEEPSI). Ce Fonds est délégué à l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI).

Introduction

La visite d'une représentante du Mouvement des personnes affectées par les barrages du Brésil (MAB) à Montréal en 2010 a permis de mettre en lumière des points communs entre les modèles énergétiques du Brésil et du Québec. Elle s'est montrée intéressée à rencontrer des groupes écologistes québécois pour internationaliser la lutte contre le modèle énergétique et pour participer à la construction collective d'alternatives, notamment la souveraineté énergétique. L'équipe du Comité pour les droits humains en Amérique latine (CDHAL) a alors été invitée à analyser le modèle énergétique québécois et à mieux connaître les militant-e-s qui le dénoncent et qui luttent pour le transformer, afin de contribuer aux liens réciproques entre les mouvements sociaux du Sud et du Nord.

C'est ainsi qu'en 2013 le projet « Énergie, pour qui et pour quoi? » a vu le jour. Un de ses objectifs visait l'appropriation collective du concept de justice énergétique, en s'inspirant des analyses sur la souveraineté énergétique des mouvements d'Amérique latine, notamment du MAB (Brésil), du Mouvement mexicain des personnes affectées par les barrages (MAPDER) et de Ríos Vivos (Colombie), en vue de trouver des lieux d'ancrage de ce concept dans le contexte québécois. La justice énergétique, telle que la conçoivent ces mouvements d'Amérique latine, est porteuse d'une volonté d'élaborer un modèle énergétique populaire, inclusif, juste et respectueux des droits humains tout en permettant le contrôle des sources d'énergie d'une manière décentralisée et démocratique. Le bien commun et l'acceptation sociale est au cœur de ce concept.

La justice énergétique implique de :

- Développer des alternatives énergétiques qui ne sont pas fondées sur les combustibles fossiles, destructeurs tant localement que globalement, ainsi que promouvoir les sources d'énergie renouvelables et de moindre impact;
- Considérer diverses formes d'approvisionnement d'énergie, lesquelles devraient être disponibles pour l'ensemble de la population;
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie de la population;
- Décentraliser, autonomiser, diversifier et adapter la production d'énergie au lieu d'origine et aux besoins locaux;
- Arrêter tout type de projet faisant appel à la dépendance et à la destruction des biens communs, compromettant le bien-être et le bien-vivre local et national.

Ce document vise à susciter la réflexion sur la justice énergétique. Les principes de décentralisation, d'accès à l'énergie, de respect de l'environnement et de participation citoyenne qui la caractérisent y sont illustrés à travers des bandes dessinées inspirées de cas réels. Deux initiatives du Québec, une des Premières Nations au Canada et une d'Amérique latine ont été retenues pour la construction des scénarios réalisés par l'illustratrice et les illustrateurs.

Énergie, pour qui et pour quoi?

Vers un modèle énergétique plus juste, durable et démocratique

L'énergie est un thème complexe qui ne peut pas être abordé uniquement sous l'angle technologique, déconnecté des enjeux de pouvoir. L'énergie est à la fois une question sociale, politique et économique. L'implantation de mégaprojets énergétiques, même dans le cas des filières considérées comme des énergies « vertes », a des conséquences irréversibles sur les écosystèmes. Elle provoque des violations de droits humains, entre autres, par l'accaparement des territoires et des richesses naturelles, les déplacements forcés des populations, la criminalisation des défenseur-e-s des droits humains et de l'environnement, etc.

Le modèle énergétique actuel répond à la demande du marché, aux intérêts des grandes corporations qui ont le contrôle du secteur de l'énergie et à l'accroissement de la productivité à tout prix. Dans ce modèle, l'État et le gouvernement interviennent le moins possible afin de garantir la liberté du marché et mettent en place des mécanismes d'appui au secteur privé. Ce faisant, les politiques néolibérales amènent un développement agressif dominé par les entreprises privées et les grandes institutions financières internationales. De plus en plus, le système social et politique s'effrite alors que les élites privilégient les intérêts économiques qui nuisent à l'épanouissement intégral de l'ensemble de la population, principalement en ce qui a trait aux droits et libertés économiques et sociaux et à la liberté d'expression. Au niveau de l'environnement, le modèle néolibéral est accompagné d'une intensification du processus d'exploitation des richesses naturelles (forêts, terres arables, pétrole, eau, mines, gaz naturel, biodiversité) visant à générer une plus grande richesse économique et à satisfaire un marché grandissant.

À l'heure actuelle, au Sud comme au Nord, nous constatons une absence d'acceptation sociale et de consentement dans de nombreux projets énergétiques. À titre d'exemple, nous pouvons citer le Plan Puebla Panama et l'Initiative pour l'intégration de l'infrastructure régionale sud-américaine (IIRSA), les sables bitumineux de l'Alberta et l'exploitation des hydrocarbures de la vallée et du golfe du Saint-Laurent au Québec. Les droits à une information complète, préalable et éclairée, à la consultation, à la participation et au consentement des peuples, notamment les peuples autochtones, concernant des projets de développement ne

Photo : Ríos Vivos

sont, dans la majorité des cas, pas respectés. Divers mouvements dénoncent ces violations et revendiquent l'instauration d'un processus démocratique autour de la décision d'exploiter ou non nos biens communs.

L'exploitation des ressources naturelles peut paraître « naturelle » et nécessaire pour la production d'énergie à court terme, de même que pour le développement de l'économie, du progrès et de l'amélioration de la qualité de vie. Mais cette façon de concevoir l'énergie mène-t-elle réellement au « développement »? Lorsque nous approfondissons l'étude du « comment », du « pour quoi » et du « pour qui » nous générons de l'énergie, nous nous rendons compte que les populations locales, rurales et même urbaines sont souvent affectées négativement par le modèle énergétique en vigueur.

De nombreux citoyens, de nombreuses citoyennes et mouvements sociaux au Sud et au Nord se mobilisent et s'organisent pour proposer des alternatives. La défense des droits humains et la protection de l'environnement et des biens communs deviennent les axes centraux des revendications. Une solidarité entre les mouvements est nécessaire et souhaitée car les enjeux, graves et complexes, impliquent de globaliser la lutte. Plusieurs mouvements cherchent donc à se lier à une plus grande diversité d'allié-e-s, sur les plans national et international. Dans ce contexte, nous suggérons quelques pistes de réflexion à travers la présentation des principes liés à la justice énergétique basées, à partir de scénarios inspirés de cas réels, tout en reconnaissant que ces expériences portent elles-mêmes des limites.

1 La Décentralisation

Ce scénario est inspiré de la ferme Tomchyrs en Mauricie (Québec, Canada) qui chauffe à la biomasse ses poulaillers, certains bâtiments et son silo-séchoir. La biomasse est une ressource abondante et accessible dans la région.

Principes liés à ce scénario :

» **la décentralisation** , qui vise à répondre aux besoins en services énergétiques en tirant le meilleur parti des ressources énergétiques locales, souvent gérées directement par les usagers et usagères.

» **le respect de l'environnement** : la biomasse est une source d'énergie renouvelable qui utilise dans ce cas-ci des résidus forestiers. Il ne s'agit donc pas d'une biomasse issue d'une monoculture néfaste pour l'environnement. Cette ferme est aussi très efficace énergétiquement.

Le principe de décentralisation prône le développement d'alternatives communautaires axées sur l'autoproduction et le partage de ressources, l'efficacité énergétique, la réduction de la consommation, la reconnaissance des savoirs traditionnels et l'appropriation des techniques de production d'énergie par les communautés. L'objectif de la décentralisation est de répondre aux besoins en énergie de la population en tirant le meilleur parti des ressources locales à travers la maîtrise du système énergétique par la population elle-même.

Photo : Ríos Vivos

[LA **DÉCENTRALISATION DE L'ÉNERGIE** SIGNIFIE] « AUTOPRODUCTION ET PARTAGE D'ÉNERGIE QUI S'ACCOMPAGNE D'UNE PHASE DE DÉCROISSANCE OÙ NOUS RÉDUISONS DRASTIQUEMENT NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET DE RESSOURCES NATURELLES. »

Bruno Massé, RQGE

« NOUS CONSTRUISONS UN NOUVEAU MODÈLE DE PRODUCTION ET D'UTILISATION DE L'ÉNERGIE ET DE GESTION DE L'EAU QUI **SATISFAIT LES BESOINS DES POPULATIONS** AVANT LES INTÉRÊTS DES CORPORATIONS NATIONALES ET TRANSNATIONALES. »

Déclaration Temaca, Mexique, 2010

Une aviculture innovante, par et pour les paysans

par Martin PM

Au Québec, le chauffage représente une dépense énergétique importante, tant dans le secteur résidentiel que pour les élevages en milieu agricole.
(Agence de l'efficacité énergétique, 2008)

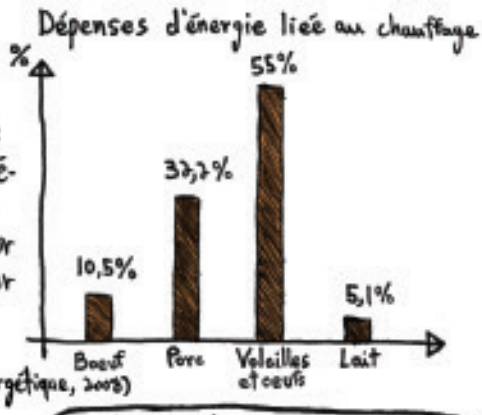

Pour chauffer leurs installations, les agriculteurs restent pour la plupart dépendants des hydrocarbures.

En changeant son système central au propane pour une chaudière à biomasse et un système d'eau chaude...

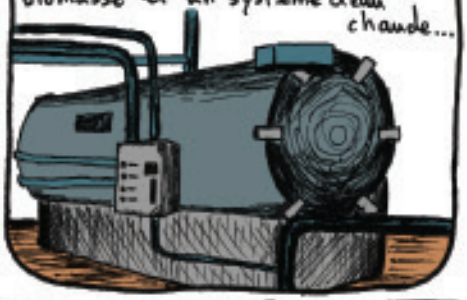

...une ferme peut s'approvisionner en biomasse auprès d'entreprises locales, qu'il s'agisse de sciure de bois, de copeaux ou de bois de démolition, souvent traités comme des déchets.

M. Sicard et sa famille ont effectué ce virage.

Je dépensais beaucoup de propane pour mes clindes.

Puis je voyais le moulin à bois du village essayer de se départir de ses copeaux de bois.

Je me disais qu'on pourrait réutiliser ces copeaux.

Puis on m'a parlé du chauffage à la biomasse. J'ai alors étudié ce système et ses avantages.

La chaudière est l'équivalent d'un gros poêle à bois. Elle chauffe l'eau qui circule dans des tuyaux et qui traverse les poulaillers de M. Sicard

Le moulin valorise ainsi ses copeaux et M. Sicard économise jusqu'à 40% en dépenses énergétiques.

Chauffage des bâtiments

Séchage du grain

Les tubes irradiants chauffent uniformément la litière. Elle est donc plus confortable.

Chaudière

Les tuyaux se rendent sous terre aux poulaillers et sont isolés pour minimiser les pertes d'énergie.

Tranquillement, on réalisait qu'on pouvait avoir le contrôle sur notre production d'énergie et réduire notre empreinte écologique.

Les dindes de la ferme sont donc plus en santé. Elles ont une meilleure croissance et leur taux de mortalité est plus faible.

En plus, à l'automne, M. Sicard sèche son grain en récupérant la chaleur de son système d'eau chaude.

Un grain bien sec!

Avec ce nouveau système de chauffage, j'ai créé des liens avec ma communauté et je maîtrise enfin ma production d'énergie.

L'accès à l'énergie 2

Ce scénario est inspiré d'une initiative portée par plusieurs mouvements qui font partie de Ríos Vivos (Colombie) et qui ont mis en marche diverses formes d'autosuffisance et d'efficacité énergétique avec l'objectif d'interrelier la souveraineté alimentaire avec la souveraineté énergétique. Un échange d'expériences sur les énergies alternatives a eu lieu en 2014, permettant d'élargir le débat et la réflexion avec d'autres organisations engagées dans la transformation des rapports sociaux à partir de la mise en marche d'alternatives.

Principes liés à ce scénario :

» **l'accès à l'énergie** : le scénario reflète l'idée selon laquelle l'énergie est un bien commun qui doit être partagé entre tous et toutes.

» **le respect de l'environnement** : les alternatives énergétiques et le projet politique de la souveraineté énergétique et alimentaire tentent d'établir avec la nature un rapport qui soit le moins nocif possible.

L'accès à l'énergie vise à garantir la possibilité physique d'avoir accès à l'électricité, au chauffage et au transport et la possibilité économique de pouvoir se procurer ces services. L'accès à l'énergie reflète aussi l'idée selon laquelle l'énergie est un bien commun qui doit être partagé, accessible à l'ensemble de la population et non privatisé, tout en évitant de nuire à l'équilibre des écosystèmes.

Photo : Collection du MAB

« L'EAU EST UN **BIEN COMMUN**. NOUS NOUS OPPOSONS DONC À TOUTE FORME DE PRIVATISATION, MARCHANDISATION ET FINANCIARISATION DES TERRITOIRES QUI LA GARANTISSENT. »

Ríos Vivos, *Confluencia nacional por el agua*, 2016

« [LE MAB SOUTIENT QUE] L'ÉNERGIE POUR LA CONSOMMATION OU POUR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DOIT TOUJOURS VISER À **SATISFAIRE LES BESOINS** DE TOUTE LA POPULATION, COMBINANT UN HAUT DEGRÉ DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN À LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE APPROPRIÉE. »

Énoncés de politique clés de la 7e réunion nationale du MAB, 2013

ÉNERGIE À PARTAGER, ÉNERGIE POUR LE «BUEN VIVIR»

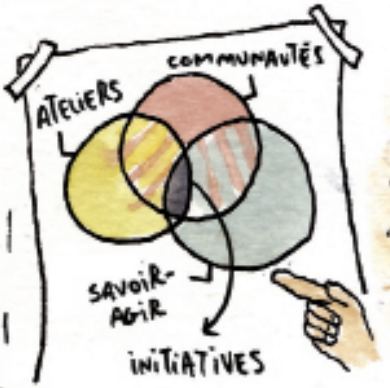

II - L'ÉNERGIE SOLAIRE

III - LE POÊLE À BOIS

CES ACTIVITÉS ONT PERMIS AUX PARTICIPANTES D'APPRENDRE ET DE PARTAGER EXPÉRIENCES ET RÉUSSITES, DIFFICULTÉS ET DÉFIS.

Le respect de l'environnement

3

Ce scénario est inspiré d'une expérience mise en œuvre par la ville de Saint-Hyacinthe qui est la première ville au Québec (Canada) à produire du gaz naturel à partir de matières organiques. Ce gaz provient des résidus organiques de vingt-trois municipalités avoisinantes et est utilisé pour chauffer l'hôtel de ville et faire fonctionner une dizaine de voitures.

Principes liés à ce scénario :

» **le respect de l'environnement** : ce projet diminue la masse de déchets tout en réduisant la dépendance au pétrole. Auparavant, des camions parcouraient plus de 100 km pour enfouir les déchets dans le sol.

» **la participation citoyenne** : c'est la population qui agit en recyclant, et c'est une instance publique, la municipalité, qui utilise cette biomasse pour la convertir en énergie. L'écart entre le système de production énergétique et le citoyen est ainsi diminué.

Le principe du respect de l'environnement consiste à mettre en œuvre un ensemble de pratiques ayant pour fin l'équilibre des différentes formes de vie sur Terre. Pour le secteur énergétique, cela signifie de ne pas dégrader les écosystèmes en utilisant comme argument le développement économique et le prétendu bien-être des sociétés, reproduisant le rapport parasitaire qu'entretiennent les sociétés « colonialistes » avec leurs habitats.

Photo : Ríos Vivos

« Les barrages hydroélectriques transforment la température, la chimie, la distribution, la quantité et le cycle de l'eau et des systèmes aquatiques, transformant la dynamique naturelle des rivières. »

Ríos Vivos, 14 mars 2012

« L'imposition de mégaprojets, comme les barrages et l'exploitation minière à grande échelle, entraîne le déplacement forcé et violent de communautés paysannes et ancestrales de leurs territoires. »

Ríos Vivos

LE BIODIGESTEUR

* SELON RECYC-QUÉBEC (2010)

Trop beau pour être vrai ?

Les effets bénéfiques sont nombreux :

1. Réduction significative de la masse de déchets
2. Production d'énergie pour les bâtiments et véhicules
3. Diminution des émissions de gaz à effet de serre.
4. Production de compost

par Chloé Germain-Thérien 2015

La participation citoyenne

4

Ce scénario est inspiré d'une initiative de la communauté T'Sou-Ke en Colombie-Britannique (Canada) qui a mené un projet d'énergie solaire lui permettant d'être plus indépendante énergétiquement.

Principes liés à ce scénario :

» **la participation citoyenne** : la réussite du projet réside dans son approche horizontale et inclusive.

» **l'accès à l'énergie** : l'énergie s'éloigne d'une conception marchande et elle est perçue comme un bien commun.

La participation citoyenne est liée à la garantie de participation de chaque communauté dans le processus de prise de décision des enjeux qui la concernent. En ce qui a trait à la justice énergétique, les droits à la libre manifestation, d'association, de réunion et à la liberté d'expression sont centraux pour garantir le pouvoir décisionnel de toute et tous dans l'implantation d'un système énergétique et d'un modèle de développement économique justes.

Photo : MAPDER, 2016

« [Le MAB cherche] une large **participation populaire** dans la planification, l'organisation et le contrôle de la production et la distribution d'énergie ainsi que dans la richesse générée. »

Énoncés de politique clés de la 7e réunion nationale du MAB, 2013

« Alors le rôle qu'une participation citoyenne devrait avoir, à mon sens, est plutôt en lien avec le **droit des communautés à s'autodéterminer**. C'est-à-dire que les communautés devraient pouvoir décider si oui ou non tel ou tel projet peut avoir lieu, et comment, et idéalement : quel genre de développement est souhaité. »

Bruno Massé, RQGE

Illustrations : Nicholas Lachapelle

Ce projet est le résultat de la mobilisation citoyenne de toute la communauté.
Elle a développé elle-même son savoir-faire selon une méthode d'enseignement adaptée à sa réalité.
De même, des éléments de la culture ont été intégrés à l'ingénérie du projet.
La communauté s'est également sensibilisée à sa consommation énergétique...
... Et, ce faisant, a réussi à la diminuer!
« Le plus beau dans tout ça c'est que tous et toutes se sont impliqués.es dans le projet! »

Repenser le modèle actuel

Le travail et l'analyse du MAB, fruit de 20 ans de luttes, a inspiré la démarche de conception de ce document. Conscient des problèmes majeurs posés par le modèle énergétique actuel, le mouvement propose le développement d'un nouveau modèle, populaire qui nous amènerait à revoir nos exigences et nos comportements. Le cœur du problème n'est pas la rareté ou le manque d'énergie, mais plutôt la production d'énergie à bas prix pour les industries et un modèle de développement qui ne tient pas compte des besoins de la population et des limites de la planète. Les énergies provenant de sources dites « vertes » suivent trop souvent cette même logique. Un modèle énergétique populaire, à l'inverse, implique de produire de l'énergie répondant aux besoins réels et de cesser de subventionner des énergies à bon marché qui génèrent peu de richesse collective, favorisent l'accumulation de profits massifs aux industries et provoquent des impacts négatifs sur les droits humains et des conflits socioenvironnementaux majeurs.

Suite à la lecture des initiatives présentées dans ce document, nous vous invitons à réfléchir à la souveraineté énergétique :

» Pour qui et pour quoi produit-on de l'énergie? Dans quelle(s) direction(s) nos choix collectifs en matière d'énergie font-ils évoluer nos économies et sociétés?

» Pourquoi l'énergie est-elle générée? A-t-on vraiment besoin de générer toute cette énergie?

» Quels sont les impacts du modèle actuel? Quels sont les groupes qui en bénéficient et quels sont ceux qui en assument les coûts, notamment les déplacements forcés causés par les mégaprojets énergétiques?

» Comment lier l'urbain au rural? De quelle façon sommes-nous toutes et tous affecté-e-s par le modèle énergétique?

» Quelles analyses faire des technologies dites « vertes », qui alimentent le modèle énergétique en vigueur et qui n'offrent pas de réelles solutions au problème?

La souveraineté énergétique signifie de lutter contre la privatisation des rivières et contre la modification de l'usage des ressources naturelles et de proposer un modèle de production, de distribution et de vente d'énergie favorisant un développement inclusif et durable au lieu du modèle actuel qui alimente en énergie subventionnée des industries énergivores.

Des mouvements sociaux qui luttent pour la justice énergétique

Mouvement des personnes affectées par les barrages (MAB, Brésil)

Le MAB est un mouvement national, autonome, populaire et de lutte. Il est géré collectivement et sans distinction de genre, de religion, de couleur de peau, de parti politique ou de niveau d'instruction des personnes. Depuis les années 1970, le MAB affirme la nécessité de créer un modèle basé sur la souveraineté énergétique. La pratique militante est guidée par la pédagogie de l'exemple et la lutte se nourrit d'un sentiment d'amour envers le peuple et la vie.

Mouvement mexicain des affecté.e.s par les barrages et en défense des rivières (MAPDER, Mexique)

Le MAPDER combat le modèle de développement néolibéral qui guide le gouvernement mexicain, lequel facilite l'appropriation des ressources naturelles essentielles pour la vie (l'eau, la biodiversité, les forêts, etc.), à travers la concession de ressources et de territoires aux corporations transnationales et aux groupes d'entrepreneurs nationaux. C'est dans ce contexte que le mouvement a été formé en 2004 en vue de rassembler les réseaux nationaux, les organisations sociales et civiles et les communautés affectées par la construction de barrages. Ils luttent, ensemble, pour la défense de la Terre, des rivières, des droits humains, de l'eau et de la vie.

Ríos Vivos (Colombie)

Le mouvement Ríos Vivos est l'articulation de plusieurs communautés affectées par l'implantation de barrages sur leurs territoires au nom d'une vision développementaliste qui s'oppose à leurs plans et projets de vie. Le mouvement œuvre pour la construction de projets alternatifs de société et pour la construction d'un projet énergétique par et pour le peuple.

Réseau québécois des groupes écologistes (RQGE, Québec)

Actif depuis 1982, le RQGE est un lieu de réseautage pour les organismes voués à la protection de l'environnement et à l'émergence d'une société écologique. Il favorise la mise en commun des connaissances et des actions des membres. Le réseau représente les groupes dans leurs revendications communes auprès du gouvernement, notamment concernant une reconnaissance concrète et un financement adéquat du mouvement environnemental pour ses apports à la protection du patrimoine naturel, à la santé publique et au mieux-être de la société québécoise.